

TRANSPORTS SCOLAIRES

Rentrée 2016-2017

Fiche d'information à destination des familles

Contacteur Pontivy Communauté

1 Place Ernest Jan. B.P.96 56303 Pontivy Cedex
02 97 25 01 70 - www.pontivy-communaute.bzh
transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh

1- Inscription auprès de Pontivy Communauté

La fiche d'inscription est à retourner **au plus tard pour le vendredi 17 juin 2016**. Après cette date, l'inscription ou réinscription tardive ne sera prise en compte que dans la limite des places disponibles et sur les circuits existants. Aucune inscription ne se fera lors des permanences.

2- Le paiement (obligatoirement avant la rentrée)

Par courrier Adresser à Pontivy Communauté un chèque libellé à l'ordre du Trésor public, en indiquant les nom et prénom de l'enfant et joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. La carte et la vignette de transport seront expédiées avant la rentrée.

En mairie Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de régler par courrier, des permanences sont prévues :
jeudi 25 août de 15h à 18h, mairie de Noyal-Pontivy // vendredi 26 août de 10h à 12h, mairie de Régigny
vendredi 26 août de 14h à 17h, mairie de Rohan // lundi 29 août de 9h à 12h, mairie de Clégüerrec

Au siège de Pontivy Communauté Lors des permanences suivantes :

mercredi 6 juillet de 9h à 12h et 14h à 17h

samedi 27 août de 9h à 12h // lundi 29 août de 16h à 19h // mardi 30 août de 8h à 10h

3- Les tarifs 2016-2017

Catégories et tarifs	Annuel	Trimestre 1	Trimestre 2 et 3
Tarif 1	135 €	45 €	90 €
Tarif 1B - 3 enfants transportés (joindre un justificatif)	107 €	45 €	62 €
Tarif 2 - élève hors secteur	165 €	55 €	110 €
Tarif 3 - élèves internes	75 €	33 €	42 €
Duplicata de carte	10 €		

Elèves scolarisés hors du secteur scolaire habituel et élèves des Côtes-d'Armor :

tarifs et modalités d'inscription sur www.pontivy-communaute.bzh rubrique transports scolaires.

4- Demande de création d'un nouvel arrêt

Les circuits sont consultables sur le site Internet de Pontivy Communauté. Les demandes de création d'arrêt ou de modification de circuit doivent être formulées **avant le vendredi 17 juin 2016** à l'aide de l'imprimé disponible à Pontivy Communauté, en mairie ou sur le site Internet. Toute demande formulée après cette date sera examinée en septembre 2016.

Bréhan	Guern	Mûr-de-Bretagne	Radenac	Saint-Gérand
Clégüerrec	Kerfourn	Neulliac	Régigny	Saint-Gonnery
Crédin	Kergrist	Noyal-Pontivy	Rohan	Saint-Thuriau
Croixanvec	Le Sourn	Pleugriffet	Saint-Aignan	Sainte-Brigitte
Gueltas	Malguénac	Pontivy	Saint-Connec	Séglien
				Silfiac